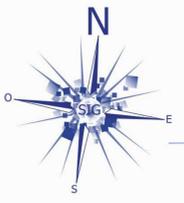


COMMUNE DE QUISTINIC
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Modifié (modification simplifiée n°1) le 06 mai 2025

Modification simplifiée n°1



PLAN A

Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 06 mai 2025
Le Maire,
Antoine PICHON

N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
8	SMS La Source	Commune de Quistinic
4	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
7	SMS Korrigans	Commune de Quistinic
5	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
2	Sécurisation du carrefour de Kergroix entre les RD 3 et 156	Commune de Quistinic

Légende

Destination du zonage

- Secteurs Ua
- Secteurs Ub et Uc
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Ui, Up)
- Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Secteurs forestiers (NF)
- Zones humides (Nzh-Azh)

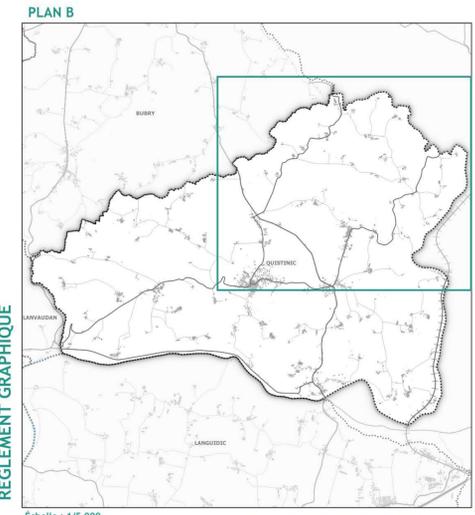
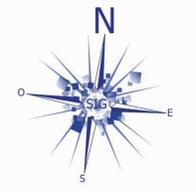
Environnement

- Cours d'eau
- Plan d'eau

Prescriptions

- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Diversité commerciale à protéger ou à développer
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries
- Emplacement réservé
- Linéaire commercial à protéger ou à développer
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement social / mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité commerciale à protéger ou à développer





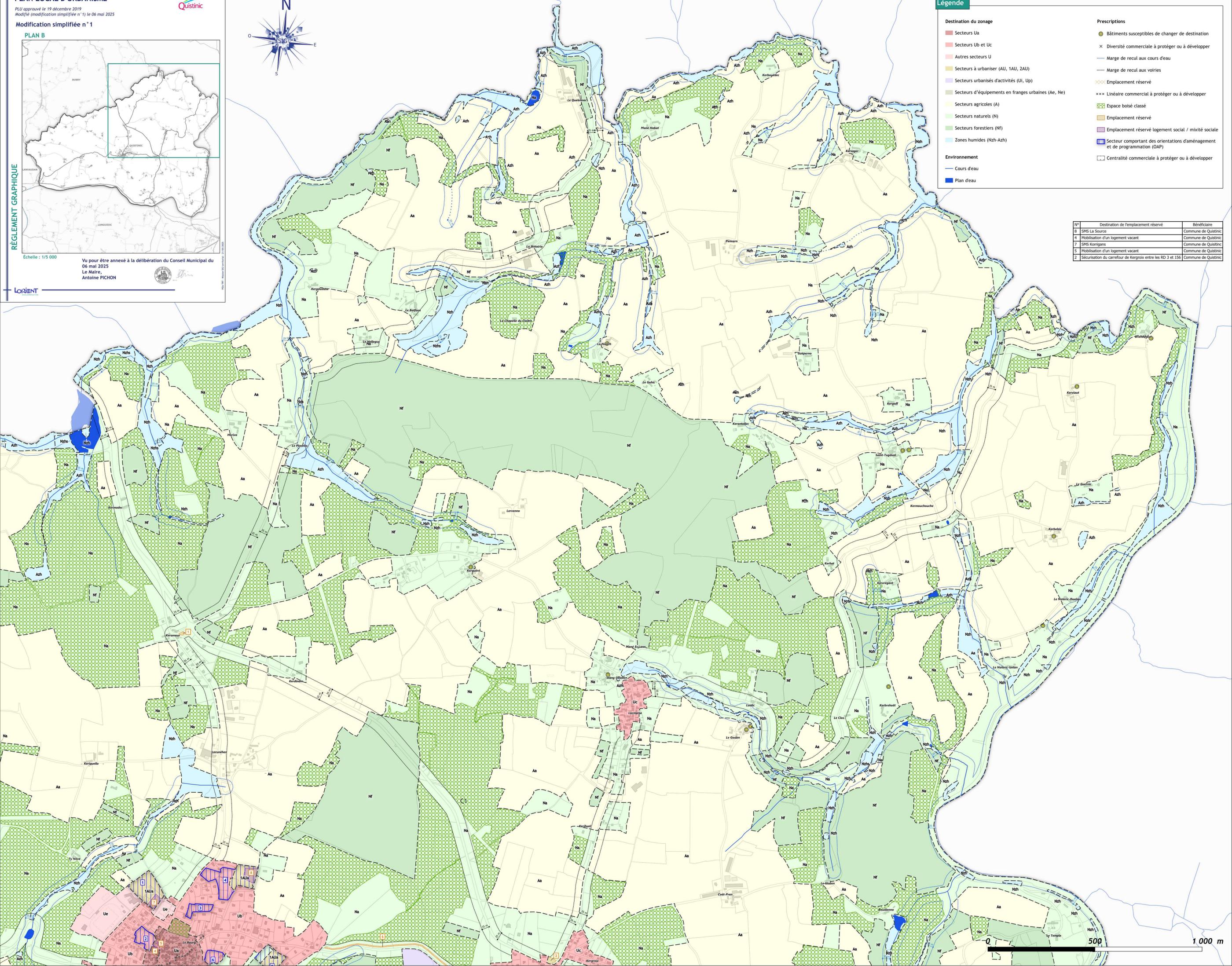
RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5 000
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 06 mai 2025
 Le Maire,
 Antoine PICHON

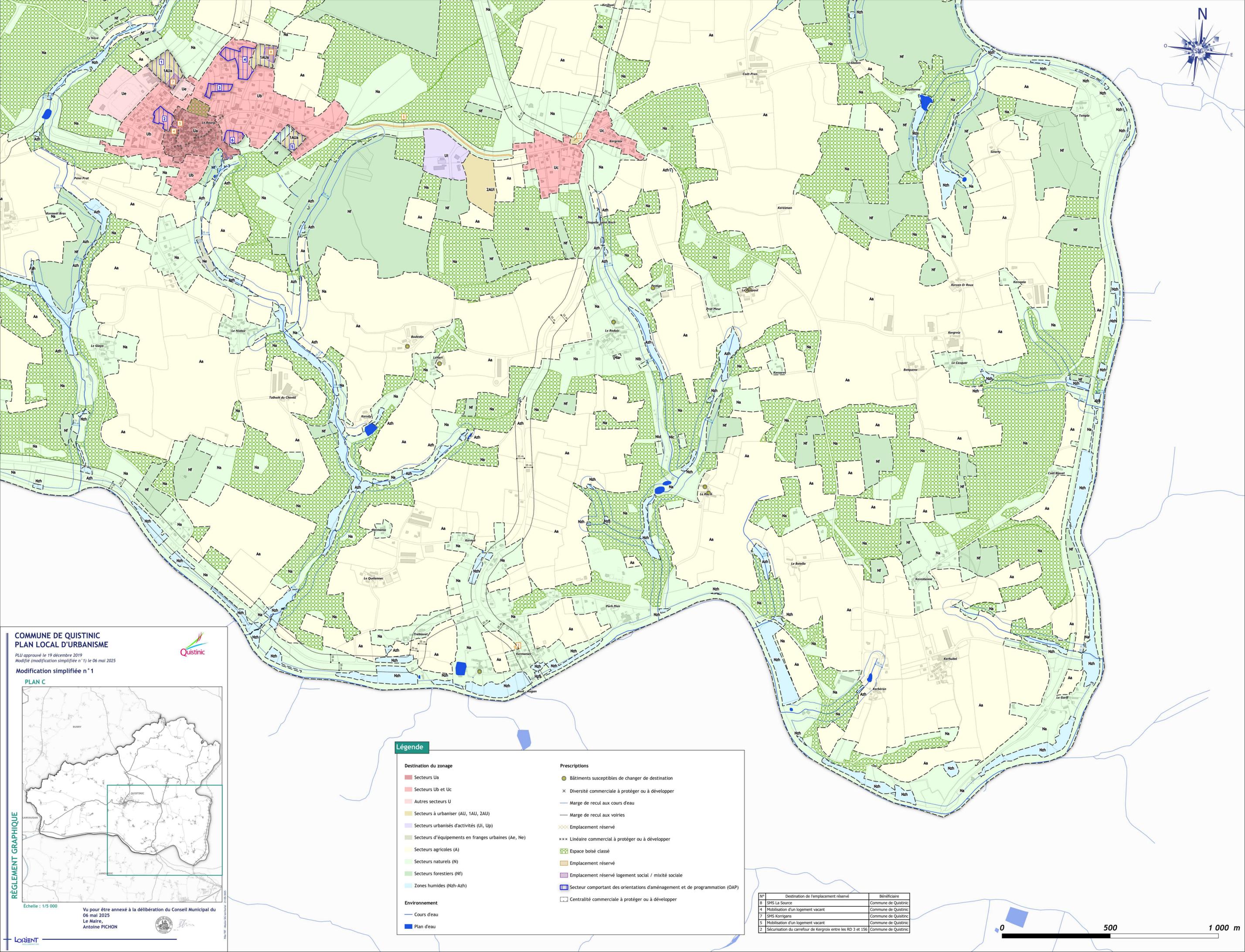
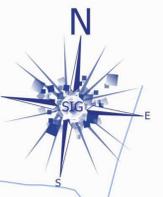
Légende

Destination du zonage	Prescriptions
■ Secteurs Ua	● Bâtiments susceptibles de changer de destination
■ Secteurs Ub et Uc	× Diversité commerciale à protéger ou à développer
■ Autres secteurs U	--- Marge de recul aux cours d'eau
■ Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)	--- Marge de recul aux voiries
■ Secteurs urbanisés d'activités (Ua, Up)	⊠ Emplacement réservé
■ Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne)	*** Linéaire commercial à protéger ou à développer
■ Secteurs agricoles (A)	■ Espace boisé classé
■ Secteurs naturels (N)	■ Emplacement réservé
■ Secteurs forestiers (NF)	■ Emplacement réservé logement social / mixité sociale
■ Zones humides (Nzh-Azh)	■ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
Environnement	□ Centralité commerciale à protéger ou à développer
— Cours d'eau	
■ Plan d'eau	

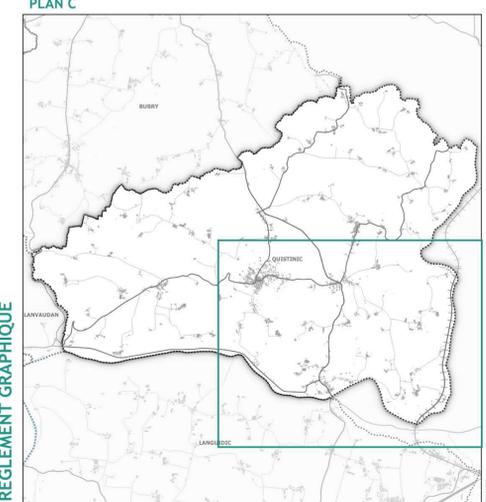
N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
8	SMS La Source	Commune de Quistinic
4	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
7	SMS Korigans	Commune de Quistinic
5	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
2	Sécurisation du carrefour de Kergroix entre les RD 3 et 156	Commune de Quistinic



0 500 1 000 m



COMMUNE DE QUISTIC
PLAN LOCAL D'URBANISME
 PLU approuvé le 19 décembre 2019
 Modifié (modification simplifiée n° 1) le 06 mai 2025
 Modification simplifiée n° 1



Echelle : 1/5 000
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 06 mai 2025
 Le Maire,
 Antoine PICHON

Légende

- | | |
|--|---|
| <p>Destination du zonage</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Secteurs Ua ■ Secteurs Ub et Uc ■ Autres secteurs U ■ Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, ZAU) ■ Secteurs urbanisés d'activités (Ui, Up) ■ Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne) ■ Secteurs agricoles (A) ■ Secteurs naturels (N) ■ Secteurs forestiers (NF) ■ Zones humides (Nzh-Azh) <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours d'eau ■ Plan d'eau | <p>Prescriptions</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bâtiments susceptibles de changer de destination × Diversité commerciale à protéger ou à développer — Marge de recul aux cours d'eau — Marge de recul aux voiries ××× Emplacement réservé ××× Linéaire commercial à protéger ou à développer ■ Espace boisé classé ■ Emplacement réservé ■ Emplacement réservé logement social / mixité sociale ■ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) □ Centralité commerciale à protéger ou à développer |
|--|---|

N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
8	SMS La Source	Commune de Quistinic
4	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
7	SMS Korrigans	Commune de Quistinic
5	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
2	Sécurisation du carrefour de Kergroix entre les RD 3 et 156	Commune de Quistinic